



COMMISSION FINANCIÈRE

Rapport d'activité 2020

Sara GILL, Stéphane THIÉBAUT et Gérard LOCHARD.

La Commission Financière n'a pu se déplacer à Nice suite aux risques engendrés par le coronavirus.

N'étant pas sur place pour faire un contrôle approfondi, il nous a été difficile d'exploiter au mieux les documents envoyés. Nous n'avons pas pu contrôler les pièces comptables ni les notes de frais. Nos rendez-vous de contrôle se sont déroulés par courriers électroniques.

OPÉRATIONS RÉALISÉES

Comme d'habitude nous avons vérifié des éléments comptables et financiers au 31 décembre 2020.

- Balance générale FFVL ;
- Grands livres analytiques FFVL ;
- Immobilisations et amortissements ;
- Budget prévisionnel 2019/2020 ;
- Balances comparées 2019/2020.

À la suite des documents fournis par courriels, nous avons souhaité obtenir un complément d'information sur différentes lignes budgétaires. Il en ressort que certaines d'entre elles ont été affectées à d'autres sans pour autant qu'aucune discipline ne soit en dépassement de budget. Dans l'ensemble, nous n'avons pas constaté de dépassement.

LICENCES

Le nombre de licenciés au 31 décembre 2020 est en baisse il passe de 39 555 à 38 372 soit moins 1 183 licences.

Par activité, la répartition se fait de la manière suivante :

- 7341 licences kite, soit -297 par rapport à 2019,
- 28379 licences parapente, et titres de participation soit +517 par rapport à 2019,
- 637 licences delta, soit -41 par rapport à 2019,
- 1410 licences cerf-volant, soit -480 par rapport à 2019,
- 215 licences boomerang, soit -848 par rapport à 2019,
- 390 licences non pratiquant, soit -34 par rapport à 2019.

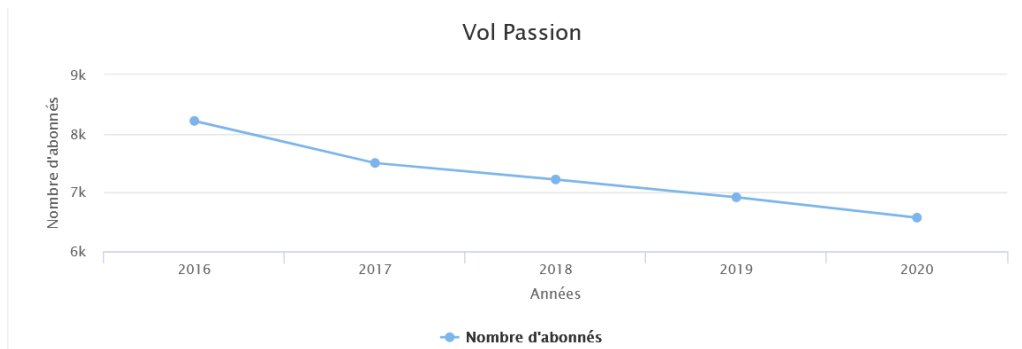
LABOTEST

Un investissement important a été réalisé dans l'achat d'un nouveau camion LABOTEST, destiné aux tests en charge, en remplacement de l'ancien véhicule pas assez performant pour tester les nouvelles ailes.

Le nouveau camion a coûté 13 000 €. Cette dépense représente l'achat du véhicule ainsi que les aménagements destinés à la réalisation des tests.

VOL PASSION

Le nombre d'abonnements en 2020 est toujours en baisse.



Comme nous l'avions signalé en 2019, suite à la diminution constante du nombre d'abonnements, du faible pourcentage de licenciés abonnés par rapport aux licenciés, nous réitérons notre demande d'abandonner la version papier et de la remplacer par une version numérique.

LICENCES À REMBOURSER

Du fait de la situation sanitaire, il avait été décidé que la fédération rembourserait une partie des cotisations fédérales aux pilotes qui n'ont pu voler durant le confinement et qui en font la demande. Une partie à hauteur de 100 633 € a déjà été demandée et une provision d'un montant de 104 028 € a été enregistrée pour les demandes à venir.

CONCLUSION

En raison des circonstances particulières liées au COVID des économies importantes ont été réalisées principalement sur : les déplacements, les repas, les hébergements et sur d'autres lignes budgétaires. **Le bénéfice de 85 890,89 €** en 2020, contre 40 741,52 € en 2019, montre que la fédération est en bonne santé financière.

La caisse, le compte courant de la banque et les comptes de la boutique n'ont pu être contrôlés. Toutefois le cabinet d'expertise comptable vérifie l'exactitude des soldes des comptes. Nous espérons que le prochain contrôle pourra se faire à Nice, ce qui facilitera les échanges et le contrôle des pièces.

Toutes les interrogations émises par la Commission Financière et envoyées à Sophie et Stéphanie ont obtenu des réponses claires et précises et nous tenons à les remercier pour cette précieuse collaboration.

Après ces différents contrôles la commission n'a constaté aucune anomalie à signaler :

- *ni dans les procédures ;*
- *ni au niveau des enregistrements dans la comptabilité.*

La commission Financière n'a reçu à ce jour aucune saisine.

Nous tenons à remercier Monique LEBERTOIS qui pendant de nombreuses années a occupé la présidence de la commission Financière et qui, pour des raisons de santé, a décidé de cesser son activité au sein de la commission. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Sara Gill a été nommée par le Comité Directeur le 11 janvier 2021 pour intégrer la commission et, en accord avec ses membres, d'en prendre la présidence.

Sara Gill, Gérard Lochard, Stéphane Thiébaud